RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ÉCRITURE NUITS DE LA LECTURE 2027 DE SAINT-JUNIEN

Thème : « Enfance »

Le mot enfance vient de infans en latin, « celui qui ne parle pas ». Pourtant, dès l'enfance, beaucoup de choses sont dites. Votre doudou préféré, les matières à l'école dans lesquelles vous avez les meilleures notes, vos goûts alimentaires, les rêves d'enfants et les confidences consignées dans un cahier, dans un journal, les « plus tard je serai pompier ou docteur ! » ...
Que nous reste-t-il de tout cela ? Est-ce que dans l'enfance se cache déjà tout de ce que nous deviendrons ?

Article 1 : Organisation
Dans le cadre des Nuits de la lecture 2027, La commune de Saint-Junien organise, en partenariat avec l'association Les Plumes Limousines, et Champ libre un concours d'écriture gratuit et ouvert à tous.

Article 2 : Conditions de participation

- **Public concerné : Le concours est ouvert à toute personne physique, et personne morale sans condition d'âge ni de lieu de résidence. Les membres du jury ne sont pas autorisés à concourir.**
- **Gratuité : La participation est libre et entièrement gratuite.**
- **Limitation : Il est admis de 1 à 6 textes par participant(e) dans la limite totale de 6 pages.**

Article 3 : Thème et contraintes d'écriture

- **Thème : Les textes devront impérativement s'inspirer du thème « Enfance »**
- **Forme libre : Tous les genres littéraires sont acceptés (nouvelle, poésie, récit de vie, conte, théâtre, slam, etc.).**
- **Langue et originalité : Le texte doit être rédigé en langue française, être inédit (jamais publié ni primé auparavant) et ne pas avoir été généré par une intelligence artificielle.**
- **Format de présentation :**
  - **Longueur maximale : 6 pages maximum ou 15 000 signes. Pas de longueur minimale.**
  - **Mise en page : police lisible, format A4.**

- Anonymat : Le texte ne doit comporter ni nom, ni prénom, ni signature, ni aucun signe distinctif permettant d'identifier l'auteur. Il devra uniquement porter un titre et le code de participation composé de 3 chiffres+3 lettres.

Article 4 : Calendrier et modalités d'envoi

- Période de participation : Le concours est ouvert du 20 novembre 2026 au 10 janvier 2027 à minuit. Tout envoi reçu après cette date ne sera pas pris en compte.
- Modalités de dépôt : Les participants doivent envoyer leur création :
  - Par voie électronique à l'adresse culture@saint-junien.fr en joignant deux fichiers distincts (format PDF ou Word) :
    1. Le texte anonyme nommé uniquement par son titre. Il comporte le code de participation composé de 3 chiffres+3 lettres.
    2. Une fiche de renseignements/inscription au concours indiquant : le titre du texte, le nom, le prénom, l'âge (date naissance), l'adresse postale, le numéro de téléphone, l'adresse mail du participant et la catégorie (enfant ou adulte) ainsi que le code de participation choisi composé de 3 chiffres+3 lettres.
  - Ou par dépôt / courrier à l'adresse Médiathèque de Saint-Junien, rue jean Teilliet, 87 200 Saint-Junien sous enveloppe cachetée contenant le texte anonyme (1 exemplaire) et une seconde enveloppe fermée renfermant les coordonnées de l'auteur (avec le code de participation choisi composé de 3 chiffres+3 lettres inscrit sur l'enveloppe).

Article 5 : Valorisation et Nuits de la lecture

L'ensemble des textes reçus (ou une sélection, selon le volume) fera l'objet d'une lecture publique et/ou d'un affichage à l'occasion des Nuits de la lecture 2027, organisées à Saint-Junien. La participation au concours vaut acceptation de cette lecture publique.

Article 6 : Jury et critères de sélection

- Délibération : Le jury, composé de personnalités qualifiées se réunira la semaine des Nuits de la lecture (jeudi 21 janvier 2027) pour délibérer et désigner les gagnants.
- Critères d'évaluation : Les textes seront jugés de manière anonyme selon le respect du thème, l'originalité, la qualité littéraire et l'émotion suscitée.
- Décisions : Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

Article 7 : Prix et récompenses

Trois textes lauréats par catégorie (catégorie enfant ; catégorie adulte) seront désignés par le jury et recevront chacun un prix

- Premier prix 80€ en bons d'achat librairie ou équivalent livres.
- Deuxième prix 60€ en bons d'achat librairie ou équivalent livres.
- Troisième prix 40€ en bons d'achat librairie ou équivalent livres.

Ainsi que de possibles prix offerts par des partenaires.

Les lauréats seront informés personnellement par téléphone ou par courriel à l'issue des délibérations, et les résultats seront publiés sur les réseaux sociaux de l'organisateur.

Article 8 : Droits d'auteur et protection des données (RGPD)

- **Les auteurs conservent l'entière propriété intellectuelle de leurs œuvres. Ils autorisent toutefois gracieusement les organisateurs à lire publiquement, exposer, enregistrer ou publier (sur support papier ou numérique) leurs textes dans le cadre de la promotion du concours et des Nuits de la lecture, avec mention de leur nom.**
- **Les données personnelles recueillies sont uniquement destinées à la gestion du concours et ne seront ni cédées ni utilisées à des fins commerciales.**

Article 9 : Acceptation du règlement
La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

FICHE DE PARTICIPATION

AU CONCOURS D'ÉCRITURE NUITS DE LA LECTURE 2027 DE SAINT-JUNIEN

Thème : « Enfance »

NOM

Prénom

Date de naissance

Adresse postale

Adresse courriel

Tél. :

Titre de(s) (l') œuvre(s) 1 :

Titre de(s) (l') œuvre(s) 2 :

Titre de(s) (l') œuvre(s) 3 :

Titre de(s) (l') œuvre(s) 4 :

Titre de(s) (l') œuvre(s) 5 :

Titre de(s) (l') œuvre(s) 6 :

Catégorie adulte / enfant (rayer la mention inutile)

Code de participation composé de 3 lettres + 3 chiffres (exemple GDU 852) **:**

☒En transmettant ma fiche de participation, je reconnais avoir lu et accepte les termes du règlement

À **Le** **Signature**

Signature du représentant légal Enfant mineur